

## **CONDITIONS GENERALES ET TARIFS**

Nous avons fait le choix de vous présenter les actions de formation par fiche thématique. Cependant, le centre de formation de L'ESSOR peut élaborer à votre demande des **actions sur mesure** en intra.

## TARIFS et modalités de règlement

• Entre 900 et 1200 euros/jour, pour un groupe de 8 à 14 salariés en fonction de l'intervenant.

**La formation** peut se dérouler dans vos locaux ou dans les locaux de L'ESSOR Formation à AUCH.

• De 150 € à 250 € par jour pour un salarié en intégration sur un groupe ou en interétablissements en fonction des frais pédagogiques liés à l'action.

# Ce tarif comprend:

- Le financement de l'intervenant
- L'ingénierie pédagogique,
- · Les outils et supports pédagogiques
- Les frais de structure

Nos prix sont nets, exonérés de TVA.

Le paiement s'effectuera en fin de formation sur présentation par L'ESSOR Formation d'une facture accompagnée des états de présence, attestations de formation et bilans (satisfaction et acquis).

En cas de paiement effectué par un O.P.C.A. ou tout autre organisme, il appartient à l'établissement de s'assurer de la bonne fin du règlement par celui-ci.

## Convention

Une convention de formation est établie avec chaque établissement. Cette convention est adressée, en deux exemplaires, à l'employeur environ trois semaines avant le début de stage. Un exemplaire signé doit impérativement nous être retourné avant le début du stage.

#### Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 14 jours francs, avant le début de l'action, L'ESSOR Formation facturera 50 % du coût pédagogique. En cas d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires le coût pédagogique sera dû en totalité.